



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Surveillance électronique : les eurodéputés se joignent à l'appel des avocats européens à l'UE et ses États membres à protéger l'état de droit

24/01/2018

À la lumière de la proposition législative à venir de la Commission européenne relative aux preuves électroniques en matière pénale, des représentants du Conseil des barreaux européens (CCBE) ont rencontré divers eurodéputés pour discuter de comment protéger l'état de droit en Europe dans le domaine de la sécurité et de la surveillance.

L'événement a été organisé par l'eurodéputé Jan Philipp Albrecht avec le soutien du CCBE, qui est le porte-parole des barreaux de 45 pays. Les participants ont discuté des évolutions récentes en matière de politique de surveillance en Europe et des répercussions sur l'état de droit, la protection des droits de l'homme et le système judiciaire.

Alors que les États membres de l'UE tentent de contrer les menaces actuelles envers la sécurité telles que le terrorisme et la cybercriminalité, les avocats européens craignent que les mesures de surveillance proposées ne constituent un risque injustifiable pour le respect des droits de l'homme et l'intégrité du système judiciaire, qui est censé protéger les citoyens européens.

Tel que l'indique la [Réponse](#) du CCBE à la consultation publique sur l'amélioration de l'accès transfrontalier aux preuves électroniques en matière pénale, il existe une divergence inquiétante entre les règles de perquisition et de saisie des preuves dans le monde normal et celles appliquées dans le monde numérique. Les règles relatives à l'accès à la preuve numérique et à l'interception de données semblent être en fait beaucoup plus faibles, voire pratiquement inexistantes.

Cette incertitude dans la réglementation devient particulièrement dangereuse lorsque les données en question sont celles qui bénéficient d'une protection spéciale dans la loi, telles que les communications entre les avocats et leurs clients, qui [sont reconnues en tant que droit fondamental](#).

Le président du CCBE, Antonín Mokřý, a déclaré : « Nous sommes préoccupés au plus haut point lorsque les gouvernements repoussent les limites de l'état de droit sur la vague de la sécurité nationale et touchent aux droits

fondamentaux au respect de la vie privée et à un procès équitable. Nous espérons que cette initiative contribuera à favoriser le dialogue sur les possibilités de renforcer l'état de droit grâce aux outils législatifs à notre disposition ainsi qu'aux efforts et à la participation de la profession d'avocat ».

Les eurodéputés participant à l'événement ont appelé l'UE et ses États membres à garantir la protection adéquate du droit à la vie privée des citoyens. Il a été précis, au cours de la rencontre, que le dialogue devait être ouvert et inclusif. Les eurodéputés ont également convenu de la nécessité de poursuivre la discussion afin d'informer les décideurs de l'UE des menaces pesant sur les valeurs juridiques fondamentales de l'Europe et de l'importance de défendre ces valeurs.

À la clôture de l'événement, l'eurodéputé Jan Philip Albrecht a déclaré : « Je m'engagerai activement avec le CCBE sur les questions de politique relative à l'état de droit, la surveillance et la protection des données ».

À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens.

Pour plus d'information,
contacter Beatrice BRANDMAYR
Communication et affaires publiques
+32 (0)2 234 65 10
brandmayr@ccbe.eu
Follow us on   